

Chapitre 4

MESURES DE PRÉVENTION DESTINÉES À PROTÉGER VOS MARCHANDISES DES DOMMAGES

Depuis quelques années, l'emploi des conteneurs intermodaux pour le transport d'une vaste gamme de marchandises s'est considérablement répandu. Avec la mise au point de conteneurs de différents modèles et tailles, il est maintenant possible d'y charger pratiquement tous les genres de produits. La conteneurisation facilite la livraison directe d'un envoi complet et réduit de beaucoup les risques de dommages. Cependant, pour minimiser les problèmes d'endommagement, il est préférable de :

- connaître le volume et les caractéristiques des marchandises à expédier;
- choisir le type de conteneur approprié – voir le chapitre 6;
- avoir recours à un service d'expédition par conteneurs compétent;
- s'assurer que la taille du conteneur convient aux marchandises;
- s'assurer que le transport sera exécuté par l'entreprise choisie;
- vérifier que le poids de la cargaison n'est pas supérieur à la charge maximale permise du conteneur;
- inspecter le conteneur, pour s'assurer qu'il puisse loger et bien protéger les marchandises;
- vérifier le conteneur dès son arrivée, pour s'assurer qu'il n'y a pas de dommages;
- s'assurer que les portes et serrures ferment bien;
- faire en sorte que les marchandises soient prêtes à être chargées selon un plan établi à l'avance;
- vérifier, avant le chargement, si les marchandises et leur emballage sont en excellent état;
- équilibrer la charge du conteneur, dans les deux sens;
- photographier les marchandises arrimées, à mi-charge dans le cas d'un conteneur de vingt pieds et à deux reprises dans le cas d'un conteneur de quarante pieds (soit au tiers et aux deux tiers du chargement);
- arrimer, caler et attacher les marchandises dans le conteneur pour s'assurer que ni la cargaison, ni le conteneur, ni le véhicule ne soient endommagés;
- s'assurer que les tonneaux et les contenants de liquides soient étanches et exempts de fuites;
- dans la mesure du possible, fixer les marchandises aux points